

# La violence symbolique dans les relations internationales

Par Philippe Braud, Sciences Po Paris

La violence fait l'objet de définitions multiples, d'où le jugement de valeur est rarement absent, ce qui ne facilite pas la rigueur dans l'approche du phénomène. Dans le langage courant, trois connotations principales lui sont associées : l'idée de turbulence, d'impétuosité difficilement maîtrisable (« la violence des éléments déchaînés ») ; l'idée d'agressivité destructrice, génératrice de dommages corporels ou matériels ; l'idée enfin d'une atteinte à ce qui mérite du respect (« faire violence aux opinions d'autrui »). Si l'on accorde quelque importance au précepte durkheimien selon lequel la définition scientifique d'un concept ne doit pas négliger le maintien de liens raisonnables avec les usages courants du même terme, ces observations liminaires ne sont peut-être pas négligeables<sup>1</sup>. Il faut néanmoins déjouer le piège du nominalisme puisque la qualification de faits comme actes de violence est elle-même un enjeu politique. Il est fréquent de substituer à l'expression : violence d'Etat, des termes lénifiants comme « pacification », « coercition », « maintien de l'ordre », tandis que les protestataires minimisent les troubles matériels qu'ils causent ou parlent simplement de « légitime défense » ou de « résistance ». Au regard de l'idéal démocratique, la violence est, en effet, un comportement normalement stigmatisé. Cela entraîne des stratégies verbales de contournement sémantique quand il s'agit de qualifier les comportements du camp auquel on s'identifie.

Dans la littérature scientifique, la violence politique est le plus souvent définie comme une violence physique dont la cible ou les victimes, le *modus operandi* ou les effets, lui confèrent une signification politique, que ce soit en termes de ressource à exploiter ou de menace à conjurer. Selon cette approche, ce qui l'atteste objectivement, ce sont les destructions ou les dommages causés aux biens, les blessures corporelles ou la mort infligées aux personnes<sup>2</sup>. Cette réduction de la violence à sa dimension proprement matérielle présente l'avantage de faciliter son identification empirique puisqu'elle laisse des traces perceptibles. Aussi les chercheurs de terrain, dans leur très grande majorité, privilégient-ils cette approche lorsqu'ils entendent mener des enquêtes ou encore établir des statistiques comparatives, dans le temps et dans l'espace, sur les niveaux de violence repérables<sup>3</sup>.

Malgré ses avantages apparents sur le plan méthodologique, cette réduction de la violence politique à une violence physique présente des inconvénients majeurs d'un point de vue intellectuel.

---

<sup>1</sup> Emile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique* (1895), Paris, rééd. PUF, 1990 ; p. 37 note 1.

<sup>2</sup> Dans la célèbre définition de Herbert Nieburg, l'accent est placé sur des « actes de désorganisation, destruction, blessures... » qui acquièrent une signification politique parce qu'ils ont des conséquences sur le fonctionnement du système social. In *Political Violence. The Behavioral Process*, New York, St Martin's Press, 1969, p. 13.

<sup>3</sup> Par exemple, Charles Tilly, *The Politics of Collective Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

D'abord elle n'intègre pas la dimension émotionnelle et psychologique qui s'attache indissociablement à toute violence physique, même mineure. Les émeutes urbaines, ce ne sont pas seulement des voitures brûlées, des passants molestés : c'est aussi la peur ou la colère des victimes, un cercle de personnes qui déborde d'ailleurs largement les victimes d'un saccage effectif mais inclut tous ceux qui ont subi une forte intimidation et, de ce fait, ont changé d'itinéraire ou sont restés cloîtrés chez eux. C'est également la démonstration, au moins temporaire, de l'échec de l'Etat dans sa mission de maintien de l'ordre public ; en ce sens on peut dire que l'Etat a été humilié. De même, les manifestants que dispersent une charge de police ne reçoivent pas tous des coups de matraques mais ils sont obligés de fuir, ce qui n'est pas glorieux ; c'est même cette humiliation qui est au principe de l'acharnement de certains à vouloir revenir en force pour défier aussi longtemps que possible les forces de l'ordre. Quant à l'emploi de la force publique, il suscite toujours des protestations, surtout s'il est disproportionné ; elles se fondent sur l'idée que l'Etat ne remplit pas sa mission d'une manière légitime. Autres exemples : l'assassinat d'un dirigeant, l'explosion meurtrière d'une bombe dans un lieu public. Ce sont bien davantage que la suppression d'existences humaines ; l'indignation et la peur qui les accompagnent, révèlent l'émergence d'une anxiété profonde concernant le fonctionnement régulier des institutions. Dans la mesure où la forclusion de la violence constitue une règle essentielle du débat démocratique, tout acte de protestation qui s'en inspire, constitue une transgression qui génère un sentiment de vulnérabilité du système tout entier.

Il est vain de vouloir dissocier l'acte matériel lui-même et le halo émotionnel qui l'enveloppe. Celui-ci constitue une composante indissociable de la violence politique. C'est lui d'ailleurs qui produit les conséquences les plus significatives, en relation avec sa plus ou moins grande intensité. Un assassinat demeure un simple fait divers ou, au contraire, revêt un sens politique majeur selon qu'entrent en jeu ces facteurs qui atténuent ou aggravent l'émotion créée : la qualité de la personne ciblée, son statut social plus ou moins éminent, les mobiles privés ou politiques de ses auteurs, les arrière-plans conflictuels, au niveau national ou international. Il en va de même avec les désordres provoqués par une émeute. Des boutiques dévastées dans un lointain faubourg ou dans le centre de la capitale, des bousculades autour d'obscurs édiles locaux ou à quelques mètres d'une cérémonie présidée par le chef de l'Etat, sont loin de soulever le même trouble émotionnel. Seul le halo émotionnel ainsi créé confère aux actes matériels un écho politique, insignifiant ou retentissant, maîtrisable ou dévastateur. Chez les victimes (ou les cibles) de la violence physique, on décèle toujours, associé au dommage matériel ou corporel subi, la perception douloureuse d'une fragilité ou d'une vulnérabilité, ainsi qu'une humiliation liée à une impression plus ou moins durable d'impuissance. Cette « souffrance psychologique » n'a pas moins d'importance que la souffrance physique ou le dégât matériel ; bien au contraire.

Un trouble émotionnel de même nature peut surgir indépendamment de tout acte matériel dommageable ou destructeur. L'injure xénophobe ou raciste vise délibérément à fragiliser et humilier la victime. L'apartheid juridique est inspiré par le mépris d'un groupe social, ethnique, religieux ou national que l'on souhaite tenir à distance de soi parce qu'on le considère comme inférieur. Il s'est exprimé historiquement dans l'interdiction des mariages mixtes, la mise en place d'institutions séparées en matière d'éducation, d'habitat et de loisirs, la discrimination en matière de droits politiques. Plus persistant est l'apartheid social, c'est-à-dire ces pratiques de séparation effective, sanctionnées par la stigmatisation culturelle des comportements de transgression.

Si cette violence psychologique qui humilie, conserve encore un caractère intentionnel, celui-ci disparaît tout à fait dans d'autres situations. Soit parce que les auteurs ont les meilleures intentions du monde, soit parce qu'il n'y a pas à proprement parler d'auteurs mais seulement des effets de structure. Le premier cas peut être illustré par les politiques d'assistance à l'égard des plus démunis, dans l'ordre interne ou international. Celles-ci peuvent, en effet, avoir pour conséquence d'enfermer durablement « l'assisté » dans un statut de dépendance et d'infériorité. S'il est mal ressenti, il fonctionne alors comme une violence subjectivement éprouvée, en dépit des avantages matériels qui s'y trouvent associés. Plus largement, une relation sociale d'inégalité (de maître à domestique, de supérieur à inférieur, ou même de salarié à employeur) recèle une forme de violence si elle n'est pas pleinement reconnue comme légitime par ceux qui sont en situation dominée. De ce point de vue, beaucoup dépend non seulement du style de management de l'employeur, de sa capacité à envoyer des signaux de pleine « reconnaissance » à ceux qui sont sous son autorité, mais aussi des cadres idéologiques à travers lesquels est décryptée la situation de dépendance hiérarchique. Dans un environnement social dominé, par exemple, par un discours de lutte de classes, la probabilité que les ouvriers et employés se perçoivent comme victimes d'une forme de violence devient beaucoup plus élevée. Ce qui illustre une conclusion majeure, à savoir que la violence politique ne se réduit pas à des faits objectifs ; elle ne prend tout son sens qu'à travers des perceptions subjectives, « socialement construites ».

Il en va de même dans ces situations où des groupes entiers se sentent vulnérabilisés par ce qu'ils ressentent comme la détérioration de leurs repères identitaires. On entend par là leur espace et leur habitat s'ils sont émotionnellement investis ; les croyances, religieuses ou non, qui leur servent de références fondatrices ; leur philosophie de l'existence et la vision de leurs rapports aux autres peuples. La découverte de l'or ou du pétrole, l'industrialisation à marches forcées, ont toujours entraîné des bouleversements dans les modes de vie traditionnels des populations locales. Selon que celles-ci se sont adaptées avec empressement aux nouvelles conditions économiques ou, au contraire, les ont vécues comme un processus irrémédiablement destructeur d'une culture à laquelle elles restaient profondément attachées, le choc de la tradition et de la modernité a été perçu comme une chance ou comme une violence. Généralement, ces deux attitudes co-existent dans la même société, alimentant en son sein des clivages hautement conflictuels. L'occidentalisation du monde, accélérée depuis le siècle dernier, les phénomènes migratoires de masse ou les différentiels de croissance démographique dans les sociétés multi-culturelles, ont multiplié les situations de ce type et engendré de nouvelles sources d'instabilité sociale et politique. Historiquement, le choc des civilisations a été particulièrement brutal dans les deux Amériques mais, aujourd'hui, il est surtout visible dans le monde musulman, déchiré entre ces deux attitudes d'acceptation et de rejet des valeurs d'origine étrangère. Celles des populations qui demeurent arc-boutées sur le désir de maintenir leurs traditionnels repères identitaires, vivent comme une violence inouïe la supériorité occidentale en matière culturelle et politique.

La notion de violence symbolique permet de mettre en évidence ce qu'il y a de profondément commun entre les coûts émotionnels de la violence physique et les coûts psychologiques provenant d'attitudes, de comportements voire d'effets de système, étrangers à la notion de violence matérielle. Pour Pierre Bourdieu, la violence symbolique est « une violence douce, invisible, méconnue comme telle, choisie autant que subie... »<sup>4</sup>. Elle résulte, à ses yeux, de ces contraintes qui rationalisent la domination en imposant, sous le masque de normes d'excellence universelle, les normes effectives des dominants. Ainsi évoque-t-il

---

<sup>4</sup> Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 219.

l'imposition des savoirs légitimes à l'École, les critères de jugement esthétique qui déterminent le bon goût ou le bon langage, les manières d'être et de faire dans lesquelles se reconnaissent les élites sociales. Cette conception de la violence symbolique présente l'inconvénient de ne pas adopter le point de vue de la victime (et de ne pas poser la question de sa « souffrance », réelle ou absente) ; c'est le sociologue qui, de sa position en surplomb, « sait » qu'il y a violence. Pourtant, elle ouvre des pistes intéressantes dans la mesure où Pierre Bourdieu souligne avec force ce qui lui paraît en constituer l'effet principal : renforcer le sentiment d'infériorité des dominés. L'assimilation imparfaite de ces normes imposées au nom de leur supériorité, est sanctionnée, relève-t-il, par la honte ou le sentiment d'indignité des dominés.

La notion de violence symbolique, retenue ici, se démarque de celle de Pierre Bourdieu pour la rejoindre, néanmoins, sur un point essentiel. Elle prend pour point de départ l'existence d'une victime, car sans victime, se percevant subjectivement comme telle, il n'y a pas de violence décelable. Cela est particulièrement vrai de la violence politique qui ne peut mobiliser une quelconque dynamique qu'à l'initiative d'un groupe qui se revendique comme tel, et/ou d'organisations qui se solidarisent avec lui parce qu'elles lui reconnaissent cette qualité. Si donc la notion de victime est centrale dans toute étude de la violence, en revanche la notion d'auteur peut se révéler parfois problématique. D'abord parce qu'il existe des violences difficilement rapportables à des sujets intentionnels comme le montrent les exemples précités ; ensuite parce que des mécanismes comme la désignation de « boucs-émissaires » ou celui de la « diabolisation » d'un adversaire peuvent substituer à la réalité des faits une causalité purement fantasmatique<sup>5</sup>.

Ce qui justifie la qualification de « symbolique » attribuée à cette forme de violence, ce n'est pas, bien sûr, le fait qu'elle serait secondaire, ou mineure, par rapport aux dommages ou aux dégâts matériels subis par la victime. L'observation des faits montre que l'inverse est le plus souvent vrai. Cette violence est symbolique en ce sens que le dommage causé opère au niveau identitaire, c'est-à-dire affecte, de manière dépréciative, des représentations de soi. Associée ou non à une violence physique, toute violence symbolique entraîne la perception, éphémère ou durable, d'une humiliation, d'une fragilité et d'une impuissance. Cela est patent dans les deux scénarios idéaltypiques opposés : celui où la victime a les moyens d'opérer des représailles parce qu'elle est, en définitive, la plus forte, et celui où elle demeure dans un état d'infériorité irrémédiable.

Dans le premier cas, la violence symbolique subie exacerbe un désir de laver l'affront, d'exorciser le sentiment de vulnérabilité et d'impuissance en affichant une surpuissance ; ce qui explique la propension classique à opérer des représailles disproportionnées. On le voit bien dans la manière dont les États-Unis réagissent aux attentats du 11 septembre 2001, ou Israël aux harcèlements des organisations armées palestiniennes. Dans le second scénario, la victime qui n'a aucun moyen d'effacer les traces de son infériorité, subit une blessure identitaire durable. Le phénomène est particulièrement clair dans le cas de violences de haute intensité. L'arrestation arbitraire ravale au statut de citoyen de seconde zone, puisque la protection de l'État s'est révélée défailante et l'égalité devant la loi un leurre. Seule une réparation en justice ou une réhabilitation pourrait atténuer le dommage infligé à l'image de soi. Infligée. Quant à la torture ou à la déportation dans des camps aux conditions de vie

---

<sup>5</sup> René Girard, *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, pp. 21-37.

inhumaines, elle affecte durablement, chez les victimes, le sentiment de leur propre dignité ; on parlera alors d'une « blessure identitaire », qui se révèle souvent irrémédiable<sup>6</sup>.

La violence symbolique, comme la violence physique d'ailleurs, peut être de basse ou de haute intensité ; elle peut s'afficher ouvertement ou demeurer enfouie, masquée derrière les apparences d'une violence purement matérielle ; elle s'infiltré parfois, silencieusement et surnoisement, dans les rapports sociaux les plus innocents. Son unité profonde n'en est pas moins avérée. Elle repose sur la réalité d'un dommage infligé à l'estime de soi, véritable équivalent du dommage corporel ou matériel caractéristique de toute forme de violence physique, mineure ou majeure. Avec ce critère, on retrouve ici l'analyse de Bourdieu qui voyait dans la honte ou le sentiment d'infériorité la conséquence d'une violence symbolique subie. Mais ici, au lieu d'y voir un simple effet, on considère ici le « dommage » comme son révélateur et son critère le plus pertinent.

Cependant toute violence symbolique ne revêt pas nécessairement le sens d'une violence politique. Il lui faut franchir un seuil d'intensité, ou de clarification, qui la fasse accéder au rang d'une perception collective, mobilisatrice de réponses également collectives. Les unes sont purement passives : ce sont la résignation ou l'apathie, attitudes qui découlent de la sur-intériorisation du sentiment d'infériorité. Les autres sont « actives » et se partagent entre d'une part des attitudes de sur-compensation mimétique (on surenchérit sur les valeurs et les comportements supposés des dominants) et, d'autre part, des attitudes de refus : l'indignation, la révolte et toutes les formes de résistance à l'ébranlement identitaire ressenti. Mais le point commun à tous ces comportements, provoqués par la violence symbolique subie, est qu'ils affectent de façon décelable, le fonctionnement des systèmes politiques ainsi que les relations qu'ils nouent avec leur environnement international.

Plusieurs conséquences se dégagent de cette réinsertion de la violence symbolique dans le concept de violence politique. La première est déjà bien perçue par les analystes de la violence physique. Il n'existe qu'une proportionnalité approximative entre l'intensité de la violence alléguée par le groupe victime et la réalité objective de la souffrance éprouvée. Dans l'arène politique, et notamment au plan international, il est fréquent d'instrumentaliser certaines formes d'atteintes à la dignité ou au respect, pour mieux mobiliser le statut avantageux de la victime fondée à exiger des réparations, ou à s'autoriser des actions de « légitime défense », qui sont en réalité belliqueuses. Les gouvernants nationalistes ont tous recouru à cet argumentaire, au XIXe et au XXe siècle, dans leurs conflits territoriaux ou commerciaux avec leurs partenaires. Et l'amour-propre des peuples, au temps du patriotisme romantique, s'est souvent révélé belligère. A l'inverse, il est des violences symboliques minimisées, voire niées, parce qu'elles concernent des groupes dépourvus de ressources politiques efficaces pour faire entendre efficacement leurs plaintes. Les peuples nomades contraints à la sédentarisation, les agriculteurs traditionnels éliminés par l'agro-industrie ou l'urbanisation en sont des témoins parmi bien d'autres. On pourrait également citer la situation inconfortable des croyants déstabilisés par la sécularisation générale des sociétés avancées, ou encore le destin des populations liées à des éco-systèmes ravagés par la prospection pétrolière ou minière.

Une seconde conséquence de cette réinsertion de la violence symbolique dans le concept de violence politique est de contraindre à repenser les conditions d'apparition de la

---

<sup>6</sup> Voir les témoignages de Jean Améry, Primo Lévi, Gustav Herling, Imre Kertész, tous anciens déportés des camps nazis ou du Goulag.

violence politique (matérielle). Ce qui soulève d'importants enjeux politiques. Quand éclate un conflit, la question de savoir « qui a commencé ? » conditionne la qualification de l'agresseur et celle de « légitime défense » chez celui qui riposte. Or il est facile de méconnaître le rôle d'une violence symbolique antérieure à l'apparition du bruit des armes. Ici, des émeutes éclatent en réponse à des discours de dérision concernant des croyances fortement investies (caricatures du Prophète de l'Islam) ; là, des attentats visent les représentants d'un pouvoir, politique ou économique, qui, en toute légalité, exploite les richesses d'un sous-sol sans envisager un partage des profits avec les populations locales (prospection pétrolière dans le delta du Niger). La question des enchaînements réels de violence symbolique et de violence armée, de même que le poids de l'histoire antérieure ou la nature des qualifications de l'adversaire (« occupant », « terroriste », « sectarisme religieux »), revêtent une importance majeure pour comprendre la dynamique des conflits du Proche-Orient, du Caucase ou de l'Afrique sud-saharienne et le caractère inexpiable de certaines formes d'affrontements.

Inversement la violence symbolique peut générer non seulement des ripostes dans le groupe victime mais aussi des agressions collatérales issues du groupe dominant. La dépréciation identitaire de groupes sociaux, lorsqu'elle est durablement diffusée dans une société, sous la forme par exemple du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme, de l'anti-islamisme..., rend plus probable l'apparition d'actes de violence physique de la part d'individus isolés ou de groupes extrémistes appartenant au groupe dominant, voire, dans une étape ultérieure, de la part d'agents de la puissance publique, qui se sentent « autorisés » à passer à l'acte. C'est en ce sens que les idéologies du mépris sont potentiellement meurtrières. Un racisme largement répandu rend beaucoup plus admissible, et donc possible, la perpétration d'actes racistes. Il est clair que les situations durablement conflictuelles entre deux peuples, facilitent la disqualification de l'ennemi jugé alors volontiers « monstrueux », ce qui favorise l'émergence de « bavures » multiples : tirs ou bombardements indiscriminés pendant des opérations militaires, agressions contre des civils, rackets et pogroms visant les populations tenues pour inférieures.

Accorder toute son importance au rôle de la violence symbolique n'est que la mise en œuvre, dans le cas particulier de la violence politique, d'un précepte scientifique majeur en sciences sociales : le monde n'est fait que d'objets bruts et c'est par un travail de construction sociale de représentations, qu'il se trouve investi de sens.